

## Pomme de terre

du 30 juin 2017

### En résumé :

- **Risque mildiou : malgré les pluviométries conséquences de ces derniers jours, la chute des températures ralenti la reconstitution de la réserve de spores.**
- **Le risque reste nul ces jours-ci et sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque ne devrait pas être atteint jusqu'à dimanche prochain.**
- **Attention, celui-ci pourrait évoluer en début de semaine prochaine avec la persistance de fortes hygrométries et l'augmentation des températures.**
- **Vigilance avant tout sur les variétés sensibles au mildiou et dans les parcelles où des symptômes de mildiou ont déjà été observés sur feuilles au cours des dernières semaines.**

## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Aucun nouveau symptôme de mildiou n'a été signalé au cours de cette semaine, en parcelles comme sur repousses ou dans des jardins.

D'autre part, les symptômes observés la semaine dernière dans certaines parcelles ont bien été contrôlés et n'évoluent pas.

L'environnement reste encore très sain pour le moment.

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

#### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

**Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

**+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :**

[http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

## Situation au 30 Juin 2017

Malgré les pluviométries importantes (6 à plus de 50 mm) et par conséquent les fortes hygrométries, **le seuil de nuisibilité n'a été atteint sur aucun secteur de la Région au cours des derniers jours.**

Ceci peut s'expliquer par les très fortes chaleurs de mi-juin (températures supérieures à 30°C) qui ont réduit à zéro le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), d'où un risque nul malgré le retour de conditions plus favorables à l'expression de la maladie.

En effet pour rappel, **pour que le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) soit atteint il faut que les 2 conditions** (potentiel de sporulation, et conditions climatiques permettant l'expression de la maladie) **soient réunies.**

**Les 1<sup>ères</sup> pluies de la semaine ont cependant permis d'avoir de nouvelles contaminations sur la majorité des stations mais les températures basses (inférieures à 20°C) de ces jours vont ralentir l'incubation de celles-ci.**

Des spores pourrait malgré tout être produites dans certaines zones à la fin du week-end mais en quantité bien inférieure au seuil de risque, d'où le non déclenchement du modèle.

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 30/05 au 30/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 30/06 au 02/07			Pluie (en mm) depuis le 27/06
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	32.4
	Chartres (8h)	Nul	-	NON	NON	NON	12.8
	Guillonville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	7.2
	Louville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	27.3
	Pré-Saint-Evrault (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	14.4
	Viabon (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	10.1
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	39.0
	Ouzouer le Marché (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	19.6
	St Léonard en Beauce (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	6.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	Nul	-	NON	NON	NON	19.0
	Boisseaux (4h)	Nul	-	NON	NON	NON	50.5
	Férolles (4h)	Nul	-	NON	NON	NON	37.5
	Gien (4h)	Nul	-	NON	NON	NON	5.5
	Outarville (7h)	Nul	-	NON	NON	NON	51.0
	Pithiviers (3h)	Nul	-	NON	NON	NON	17.0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	20.8

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps perturbé jusqu'à samedi soir puis retour progressif de conditions sèches et ensoleillées. Hausse progressive des températures qui devraient atteindre 24-25 °C à partir de mardi prochain.

Analyse du risque :

**Malgré des pluies favorables au mildiou, le risque reste faible jusqu'à dimanche prochain. Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint jusqu'au 2 juillet.**

**Comme indiqué ce dessus, ceci s'explique par les conditions caniculaires de mi-juin et la chute des températures ces derniers jours qui ralentissent la reconstitution de la réserve de spores.**

**Cependant ce risque pourrait évoluer en début de semaine prochaine avec la présence de fortes hygrométries et la hausse des températures qui pourraient accélérer l'expression de la maladie.**

**Vigilance avant tout sur les variétés sensibles au mildiou et dans les parcelles ou des symptômes de mildiou ont déjà été observés sur feuilles au cours des dernières semaines ; la reconstitution de la réserve de spores et l'expression du mildiou pouvant être plus rapide dans ces situations.**

**Rappel : la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.**



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

